Bulletin municipal de
47
MOIRAX
Mars 2021
Trimestriel n°76

Chantiers de printemps

La Grand' rue attend son revêtement

Verger en fleurs dans le parc du Prieuré

Lancement du chantier du parking du Tinal

Les cent printemps de M^me^ DUVIC

Dossier du trimestre

Trier et valoriser les déchets

p 8 et 9

Travaux village

Trois rues achevées !

p 4 et p 5

Chers animaux

Et si l'on ramassait les crottes ?

p 14

Au sommaire

Page 2 Mot du Maire
Page 3 à page 7 La municipalité dans l'action
Page 8 à page 9 Trions nos déchets
Page 10 à page 11 La municipalité dans l'action
Page 12 Tranches de vie moiracaise
Page 13 La vie des Associations
Page 14 Flash info
Page 15 La parole aux élus
Page 16 Agenda du printemps

Services Mairie

Les horaires période Covid 19

Lundi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h
Mardi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Mercredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Jeudi : 9 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
Vendredi : 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h

Pour nous contacter

mairiedemoirax@wanadoo.fr
Téléphone mairie : 05.53.87.03.69

Le mot du Maire

Chères Moiracaises et chers Moiracais,

La Fontaine, dans la fable le lion et le rat, rappelait que « patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».
La Covid 19 nous tient dans un filet de contraintes, il nous faut patienter comme le lion de La Fontaine pour que la vaccination généralisée vienne nous libérer et nous rendre nos marges de manœuvre.
Nous devons rester patients et solidaires en respectant les gestes barrière et les mesures sanitaires.

En attendant, toute l'équipe municipale et ses collaborateurs font face pour maintenir l'école avec l'équipe enseignante et l'accueil à la mairie où nous sommes disponibles pour répondre à vos demandes.

Nous avons aussi engagé d'importants travaux d'investissement pour réaliser l'aménagement du village et des équipements complémentaires, comme un parking coté sud pour libérer le cœur du village des voitures, ainsi qu'un bloc sanitaire côté nord.

Nous avons pu à cette occasion travailler avec chacun des propriétaires riverains pour améliorer les branchements d'eau potable et d'assainissement , définir les frontages qui permettront de fleurir le village, et les seuils de maison.
A l'occasion de ces travaux, des améliorations ont été programmées par les riverains, sur les façades, les murs et toitures qui viennent valoriser les travaux communaux, qu'ils en soient remerciés.

Espérons que cet été, nous puissions vous faire bénéficier de toutes ses améliorations de votre cadre de vie.
Dans cette attente, restons confiants.

Henri TANDONNET maire de Moirax

Etat civil : 15 décembre au 15 mars

Décès

MARGE Pierre né le 13.08.1938 décédé le 28.01.2021
BENOIS Dominique né le 14.03.1952 décédé le 13 février 2021

Inscription à l'école

Pour inscrire vos enfants à l'école de Moirax pour la **rentrée 2021/2022** pensez à faire la demande auprès de la mairie en vous rendant au secrétariat aux heures d'ouverture.
Il faudra **fournir les pièces suivantes** :
le livret de famille, le carnet de vaccination de votre enfant, un justificatif de domicile de moins de trois mois et éventuellement un certificat de radiation délivré par le directeur (trice) de l'école où l'enfant était précédemment inscrit.

Municipalité dans l'action

Compte-rendu du Conseil municipal du 8 mars 2021

1 - Le Conseil Municipal a accueilli Mme LABOURNERIE, présidente de l'Office du Tourisme d'Agen, accompagnée de la Directrice de Destination AGEN, Mme Aïno REPACI. Madame LABOURNERIE a retracé l'historique de la création de l'établissement public, madame la directrice a présenté à l'assemblée :

- Les missions relevant de l'établissement
- L'équipe composant l'Office de tourisme

En fin de la présentation très détaillée et enrichissante, monsieur le Maire, Henri TANDONNET a profité de l'occasion pour remercier l'Agglomération d'Agen et plus particulièrement Destination Agen et sa présidente, madame LABOURNERIE pour l'attribution de deux subventions au profit de la commune de Moirax :

- La première, en novembre 2016, de 150000 euros pour l'aide à l'acquisition de l'ancien Prieuré de Moirax, au titre du site touristique majeur,
- La seconde, en 2021, de 200 000 euros pour l'aide à la réalisation des travaux d'aménagement du bourg de Moirax.

2 - Mise à disposition par bail précaire de terres agricoles. Vote à l'unanimité pour les mises à disposition à monsieur Aymé CHEVALLEY, à l'EARL des Ormeaux, et au GFA du Sahuc.

3- Associations –Approbation conventions d'occupation de locaux avec le club des deux moulins, Moirax céramique et Klein d'œil. Pour les trois associations, vote pour à l'unanimité.

4 - Covid 19 –Approbation d'une convention financière entre l'Agglomération d'Agen et la commune. Vote pour signer la convention financière et prévoir la dépense au budget 2021, à l'unanimité.

5 - SIVU chenil – Adhésion de deux nouvelles communes. Vote à l'unanimité pour l'adhésion des communes de Saint-Front-sur-Lémance et de Puysserampion.

6 - Réseaux de gaz

Passage d'une canalisation de gaz sur le territoire de la commune, lié au projet de création d'une unité de méthanisation agricole sur Astaffort.
Vote à l'unanimité pour adopter l'instauration de redevances d'occupation du domaine public (RODP), une permanente pour les réseaux de gaz, et une provisoire pour les chantiers de travaux.

La ronde des stagiaires

Ambre à l'accueil

Est-ce notre accueil, notre convivialité qui attire tant les jeunes stagiaires ?

Dès le début de l'année **Ambre CAUBOUE moiracaise de 17 ans,** est venue pour trois semaines faire son stage, qui va lui permettre de valider son **bac pro au LEP Lomet.** Passage très instructif, qui lui a fait découvrir la diversité des activités qui tournent autour du secrétariat de mairie.
Quant à **Romain LAJUS** 35 ans, il retrouve la mairie pour la seconde fois. En 2020 il a effectué un stage de découverte des services administratifs, et il est à nouveau parmi nous pour six mois, dans le cadre d'un **diplôme universitaire de carrière territoriale en milieu rural.** Cette immersion lui permet de vivre en temps réel le passage de la théorie à la pratique. Sous la houlette de Frédéric HUCK gageons qu'il a un « coach d'expérience », qui saura le guider vers la réussite.

Le projet de piste cyclable sur la bonne voie

Deux réunions avec le cabinet AC2I, les communes de Moirax, du Passage d'Agen et les services de Vinci autoroutes ont permis d'avancer dans la faisabilité du projet.
La mairie du Passage a fait un bon accueil à la proposition de l'équipe municipale ainsi que le représentant de la société concessionnaire VINCI. Pour rappel (Bulletin municipal n° 75), le projet de liaison cyclable reliera le bourg au Passage d'Agen empruntant le chemin de Pujos, passera sous le viaduc autoroutier du Brimont et rejoindra la route de Ségougnac.
Lors des séances de travail, le Maire Henri TANDONNET et les membres présents ont parcouru à pied l'itinéraire projeté, afin de mieux appréhender les difficultés à traiter.

Visite sur le site du viaduc du Brimont

Trois rues du villages métamorphosées !

Que de bouleversements depuis notre dernier reportage de décembre 2020 ! L'Entreprise ESBTP a attaqué résolument l'année 2021.

Pose des réseaux

Les travaux d'installation du réseau pluvial, des réseaux d'eau et électricité ont été achevés. Une profusion de collecteurs, de regards et clés à bouche (arrivées d'eau) ont été implantés. Les besoins d'équipements des propriétaires avaient été définis au préalable car les rues, une fois aménagées ne pourront, en effet, pas être cassées à nouveau avant des années.

L'essentiel des travaux réalisés en janvier et février, s'est concentré sur trois rues : la rue Cul de sac, la rue Carrerot et la rue Maubec.

Conformément aux plans établis par Mme SIRIEYS et M THOUIN, un caniveau central dévale la rue Cul de sac et se poursuit, plus large dans la rue Maubec. La rue Carrerot est dessinée avec une noue centrale sans pavé. En revanche, elle sera l'une des rues les plus végétalisées du bourg. Avec l'accord des propriétaires riverains, des réservations pour les végétaux, appelées frontages, ont été établies sur l'espace public. Encore un peu de patience, et avec le printemps vous découvrirez les végétaux choisis par l'architecte paysagiste. Parmi les plantes, installées en avril, quelques grimpantes, des rosiers, du chèvrefeuille, de la vigne ou de la bignone.…

Au fil des réunions de chantiers, le Maire et ses adjoints font le point des travaux avec les intervenants (chef de chantier, ouvriers, bureau d'étude..). Il s'agit de vérifier et d'ajuster au mieux les aménagements faits ou à faire.

Le choix final

Fin février, il a fallu se décider sur les revêtements des rues et la couleur des couvercles des fontes (bouches d'égouts). **Pas moins de dix échantillons de revêtements ont dû être proposés afin de faire le choix final !** Il s'est porté sur un mélange de calcaire blanc Osagra de Lauzerte (46) et de calcaire légèrement rosé de Montricoux (82) de plus faible granulométrie. **Dès le 23 février les revêtements ont été coulés,** par étape, par des ouvriers à la fois très sympathiques et experts.

Venez observer le résultat !

Le béton désactivé et clouté est coulé rue du Cul de Sac

Pose du caniveau central rue Maubec

Rue Cul de Sac et rue Maubec

Un nouveau muret en pierre

Le chantier se poursuit désormais dans la Grand'rue et autour de la place de l'église. Les racines des 2 vénérables tilleuls argentés vont pouvoir prendre leurs aises car le muret refait à neuf a été élargi. Les deux caniveaux en pavés de calcaire du Portugal sont déjà posés avant de procéder aux différentes phases du coulage de nouveaux revêtements.

Une attention toute particulière est demandée aux propriétaires de chiens et chats. Ils doivent impérativement **garder leurs animaux en laisse ou dans les habitations, les après-midis et nuits qui suivent le coulage des matériaux de voirie.** Les empreintes d'animaux et pire celle d'humains, dans le revêtement frais pourraient entraîner des **dommages qui obligeraient à tout refaire !** De même l**es rues réalisées sont interdites à la circulation automobile pendant plus de 3 semaines** afin d'assurer le séchage complet des matériaux.

Sciage des joints de dilatation

Les contrevents de la salle des associations tout neufs

C'est la période des travaux dans le bourg de notre village, et la salle des Associations n'est pas en reste. Nos deux agents du service technique, **Jérôme SCIÉ et Bertrand TUSTES, ont fini le remplacement des volets de l'étage.** Cela leur a demandé mille et une astuces et toute leur adresse pour pouvoir les ajuster, car les encadrements de la façade ont beaucoup bougé avec le temps. C'est **grâce à l'échafaudage prêté par Henri BISSIERES** qu'ils ont pu mener à bien l'opération. La salle des Associations va pouvoir accueillir de nouveau (entre autres) Clownenroute pour ses ateliers, ainsi que l'exposition que Moirax-Céramique organise les 24 et 25 avril prochain. Et pour parfaire la devanture de notre belle salle, un projet de réfection de celle-ci est envisagé : ré-agréage de la façade, mais aussi du revêtement de la terrasse qui nécessite d'être étanchéifiée par endroits. Dossier à suivre...

Fuite d'eau colmatée

Une fuite d'eau s'épanchait aux abords de la salle des fêtes impactant la facture d'eau. Les employés municipaux Jérôme et Bertrand ont dû batailler pour retrouver le réseau défectueux et dégager la tranchée avec une pelle mécanique.

Pour réduire la pression d'eau trop forte un réducteur de pression a été posé dans un vaste regard construit « maison ».

Quoi de neuf à l'espace culturel ?

L'espace culturel prend ses marques peu à peu au Prieuré. **Quel chemin parcouru depuis 2014… !**
Voici une rétrospective des meilleurs moments partagés, souvenons-nous…

Saison 1 : L'année 2014-2015 a démarré par l'informatisation

des 3256 livres, un travail mis en place grâce à l'implication de Francine FALC et de la nouvelle élue Patricia MONTEIL qui deviendra responsable de la bibliothèque.

Saison 2 : L'année 2015-2016

L'équipe en place a organisé un partenariat avec la bibliothèque municipale de Biganos, où un directeur très compréhensif a bien voulu nous donner leur désherbage (élimination des livres obsolètes). En une année, entre 2500 à 3000 livres sont arrivés par voiture complète vers nos étagères. Une manne non négligeable pour conforter notre fond sans bourse déliée… Une nouvelle organisation avec les scolaires (jeudi / vendredi) avec des horaires aménagés et l'accompagnement des enfants.

Saison 3 : L'année 2016-2017 Les premières dédicaces vont nous permettre de découvrir des auteurs locaux avec beaucoup de talents : **Fabienne LHOUMEAU** la poétesse, **Jean Pierre MEYER** et ses Pyrénées, **la BD avec David GREGOIRE, un collectionneur passionné qui a bien voulu nous éclairer sur les différents styles de graphisme et d'écriture.** Dès le mois de mai, à la Cigale nous « goûtons nos livres » des rencontres échanges sur les dernières lectures autour d'un café et d'un thé. **La création d'un marque page avec notre tout nouveau logo** mais également de notre tampon signature**, avec l'aide de Mariette SEMELIN et Hans GEIGER. Cendrine COUTURIER** a organisé une séance de shiatsu, une belle découverte !

Saison 4 : L'année 2017-2018 M.PARAILLOUS est venu nous présenter ce qu'il connaît le mieux, notre département du Lot et Garonne. En avril, **Sébastien TENCHENI** nous a amené au Sahel, et nous a fait vivre l'expérience d'un militaire français en plein désert. Son livre nous a permis de connaître la fraternité militaire et ce n'est pas un vain mot puisque pas moins de trois généraux étaient parmi nous à la dédicace. **Mariette SEMELIN** nous a présenté son « petit dictionnaire amoureux de Moirax », un autre regard sur notre village. **Rencontre avec la Bibliothèque Sonore et la mise en place avec Marie-Pierre BOUÉ MANDIL d'une formation pour être un point contact des « donneurs de voix ».** Une nouvelle organisation dès le mois de septembre pour l'école, avec un chariot livres pour les enfants de la classe de **Mme PEYCELON. « Les gestes qui sauvent » avec les pompiers pour présenter les gestes de premier secours. La première foire aux livres est mise en place** pour nous permettre à la fois de vendre notre désherbage, et financièrement de racheter les nouveautés.

Saison 5 : L'année 2018-2019 David MORALES nous présente

son dernier polar. La bibliothèque prend son envol et se sépare de la bibliothèque de Layrac, nous aurons une porte ouverte directement vers la Bibliothèque Départementale. Nous allons pouvoir faire notre réapprovisionnement directement sur place. **Martine FAIN** éditrice de Prayssas, nous a présenté son dernier livre jeunesse. Un nouveau partenariat, avec la bibliothèque du Passage d'Agen et de Roquefort nous permet de continuer d'avoir des livres pour les foires aux livres. **Natacha HOCHMANN** est venue avec son regard sur le Japon et la danse de l'Opéra de Paris.

Saison 6 : L'année 2019-2020
Déménagement au premier étage du prieuré pour permettre les travaux à la mairie. Echange important avec la BDP47 de 700 livres. Du fait des mesures sanitaires en place, nous avons organisé un « drive » sur rendez-vous dès le mois d'avril 2020 pour maintenir un lien avec nos adhérents, et un portage de livres à l'école puisque

Foire aux livres

l'équipe ne pouvait plus aller sur place !
L'arrivée de l'été a permis de faire **« une biblionade » pour ranger et préparer la mise en cartons, en attendant le déménagement.**

Saison 7 : L'année 2020-2021 voit la fin des travaux. **Les meubles Mobidécor tant attendus sont arrivés le 12 octobre** ! Dès le lendemain, grâce à l'entraide dans

Enménagement

le village**, 15 personnes** étaient présentes pour descendre d'un étage **les 6000 ouvrages** de notre espace. L'équipe a retroussé ses manches pendant trois jours pour pouvoir ouvrir officiellement **notre nouvel espace dès le lundi 19 octobre.** Du fait des nouvelles contraintes sanitaires, et du couvre feu à 18h, il a fallu adapter nos horaires notamment le lundi soir, difficile pour l'instant de mettre en place des activités puisque la jauge de 6 personnes est toujours conseillée en milieu clos.
Dès le mois d'avril, l'animation **« goûtons nos livres » revient**, nous vous proposons de venir parler des livres que vous avez aimés, que vous aimez, que vous aimerez ! **Rendez-vous le mercredi 14 avril à partir de 15h en terrasse du Prieuré, si le temps s'y prête !**
Toute l'équipe veut développer d'autres activités, et nous attendons le feu vert des autorités !

Conseil municipal des enfants : une première à Moirax

Vendredi 15 janvier 2021 s'est tenu, salle du conseil, **le premier conseil municipal des enfants.**
Les adjointes en charge des affaires scolaires **Frédérique DURAND et Catherine TENCHENI** sont allées chercher les jeunes élu (e)s à l'école pour les accompagner à la mairie.
Après avoir été accueillis par monsieur le Maire, **Noémie CARRERE, le Maire de ce conseil**, et les conseillers municipaux ont pris place autour de la table.
Pour cette première assemblée, les adjointes leur ont tout d'abord rappelé leur rôle d'élu (e)s et expliqué le déroulement d'un conseil municipal.
Ainsi un secrétaire de séance a été nommé, **Matthias TROMME**, et la réunion a débuté.
Durant une heure environ, il a été fait état des idées qu'ils ont évoquées pendant leur campagne électorale.
Divers projets ont donc été abordés autour des thèmes suivants :

sport (aire de jeux, table de ping-pong, « petit stade grillagé », le city park…)
nature (installation de ruches, potager citoyen, découvertes des chemins de randonnée)
loisirs (maison des jeunes, fête des moiracais et anciens élèves, rencontre inter-villages, organisation de jeux à la salle des fêtes)
réfection (amélioration du parcours de santé, de l'arrêt de bus, du terrain de pétanque…)
cantine (chef de table, choix du menu pour diminuer le gaspillage…).

Les échanges entre Noémie, Lana, Clara, Mathilde, Anaël, Louis, Maxence et Matthias (Juliette était absente et excusée) ont été sérieux, courtois et constructifs.
La séance a été levée à 17h15 et les enfants raccompagnés à l'école.

Nous pouvons remarquer que **ces citoyen(ne)s en herbe ne manquent pas d'idées et de réflexion, témoignant de leur engagement.**

L'expérience de deux adjointes pour nos jeunes élus

Dossier du trimestre : Trions nos déchets

Que deviennent nos déchets ?

Les déchets sont collectés en régie par l'Agglo et par le prestataire VEOLIA, en porte à porte hors du bourg et en **points d'apport volontaire,** les **PAV.** Les déchets ménagers vont dans le **bac vert** (536 kg / habitant en 2019) et le recyclable dans le **bac jaune** (315 kg par habitant) dans l'Agglo.

Pour **le verre et le papier**, deux PAV se situent l'un sur le parking du Brulhois et l'autre au stade Pierre DURAND.

Pour les **encombrants et autres déchets** (produits dangereux, piles, huiles alimentaires ou de vidange,

mobilier, carton…) en petites ou grandes quantités, ce sont **huit déchèteries** de l'Agglo qui sont disponibles du lundi au samedi et parfois le dimanche matin (voir sur le site de l'agglo les horaires d'ouverture). Il est possible de louer des bennes pour gravats et déchets verts.

Sur les déchèteries, sont collectés les **déchets d'équipements électriques et électroniques** (DEEE) . En moyenne 750 tonnes /an – 40 000€. Plusieurs flux : - Gros électroménager (froid et hors froid) - Petit appareil ménager - Télévision - Lampes et néons (de particuliers ou de municipalités).

Des **associations collectent aussi nos déchets** sur l'Agenais : **Emmaüs 47** et **l'AFDAS 47** (collecte de vêtements coordonnée par Catherine TENCHENI première adjointe) ainsi que la collecte de bouchons plastique au profit du handicap : les bouchons d'amour (bac de récupération bleu sous le préau de la Mairie) .

Concernant les plastiques, l'Agglo a signé un **partenariat avec l'association Récup Eco 47** qui propose la collecte et le traitement des déchets cartons, papiers et films plastiques chez les commerçants. A l'initiative de la Chambre d'Agriculture, avec le soutien de l'Agglomération d'Agen, et en partenariat avec la société SOREGOM, une **collecte de pneumatiques usagés issus du monde agricole** sur le territoire de l'Agglomération d'Agen est menée à titre expérimental en 2020 et 2021. La société SOREGOM s'engage à fournir pour 1 tonne de pneus usagés collectée, 1 tonne de DRAINGOM (matériau drainant à base de chips de pneus) à prix préférentiel réutilisables dans les travaux publics. 25 agriculteurs étaient intéressés en 2020 : Les 10 plus gros gisements collectés au mois de mai 2020 : 94 tonnes. **Pour 2021 l'objectifs est de récolter 100 tonnes.**

La collecte des déchets a un coût pour le citoyen contribuable (impôts locaux) et la collectivité (moyens matériels et humains) ainsi qu'un coût environnemental lorsqu'il y a enfouissement ou incinération.

L'**évolution règlementaire et les préoccupations environnementales vont nous obliger rapidement à faire mieux.**

Une réglementation plus contraignante pour le bien de la planète

Des déchets de plus en plus encadrés par la législation :

-La **taxe générale sur les activités polluantes** (TGAP) est un impôt **créé le 1er janvier 2000** qui s'applique en France à diverses activités polluantes. Son objectif est de limiter la mise en décharge et d'encourager les comportements vertueux, c'est à-dire privilégier notamment le recyclage, et la valorisation énergétique. **La TGAP a considérablement augmenté depuis 2019 et continuera jusqu'en 2025,** faisant passer la redevance sur les déchets enfouis en décharge, de 24 € / T à 65 € / T ! Les **conséquences financières seront importantes pour toutes les collectivités, si l'on ne fait rien.** Les faits sont déjà là, la TGAP s'élève à 443 329 € en 2019 et est estimée à 655 329 € pour 2021 !

Pour l'incinération la hausse sera moindre, passant de 15 à 25 € la tonne. **Notre Agglo** contrairement à d'autres collectivités du département, **dispose d'un incinérateur** au Passage d'Agen. Il est la propriété de l'Agglomération depuis 2018 et géré par la **SOGAD**, ce qui limitera cette hausse fiscale et évitera **l'enfouissement des déchets à Montech** (82).

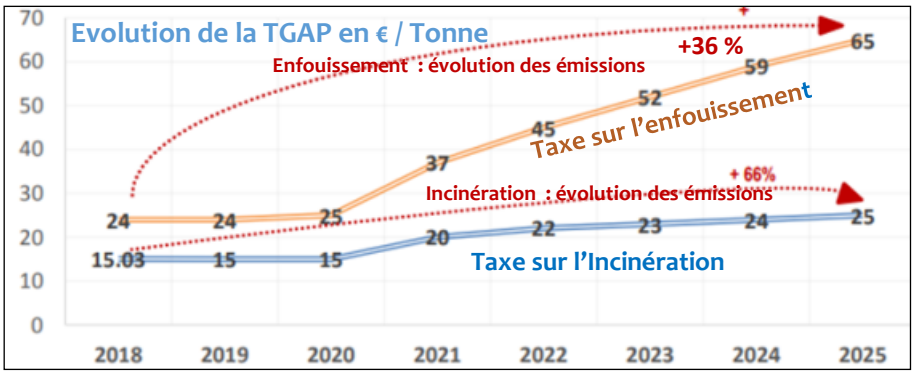

-**La loi Grenelle II** de **2010** en France a amorcé la mise en place du **tri à la source des déchets organiques**.

-**La loi de transition énergétique pour une croissance verte votée en 2015,** impose de réduire de 50 % la quantité de déchets mis en décharge à l'horizon 2025.

-**Enfin la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** veut essentiellement réduire la production de plastiques dangereux pour la nature et valoriser les déchets ménagers et assimilés, en recyclant 55% des déchets en 2025, 60% en 2030 et 65% en 2035.

un impératif écologique et financier !

Les élus délégués à l 'Agglo engagent la réflexion sur les défis du tri

Philippe GALAN, délégué à la commission « transition écologique, collecte, valorisation des déchets et économie circulaire» ainsi que sa suppléante Patricia MONTEIL ont participé à un **séminaire de quatre demi-journées organisées par l'Agglo sur le thème de la « Prévention et gestion des déchets »** afin d'établir un contrat de service pour le mandat 2020 2026. Les élus des communes ont bénéficié d'informations fournies par les acteurs de l'Agglo et des intervenants d'autres collectivités (Epernay, Pau) venus exposer leurs expériences. Les maires des communes devront faire des choix en cette année 2021 pour les cinq années à venir.

Il faut **réduire la quantité des déchets de type « tout venant »,** en triant plus ce qui va entrainer la mise aux normes et redimensionner les déchetteries.

Il faut résolument s'inscrire dans l'**économie circulaire** (produire des biens comme des meubles ou de l'électroménager et des services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage).

EMMAUS47 collecte des encombrants à domicile.

De son côté l'**AFDAS** (Association Française d'Entraide Sociale) est présente sur les déchèteries pour récupérer des objets recyclables.

L'**AFDAS** située 27 r Joliot Curie, 47240 Bon Encontre, est une **ressourcerie** (la récupération, la valorisation et la revente de biens sur un territoire donné tout en sensibilisant et éduquant à l'environnement) qu'ont pu visiter les élus au cours de ce séminaire.

Quelques pistes pour valoriser nos déchets et limiter l'impact de la TGAP

Voici quelques propositions qui ont émergé de ces rencontres :

-Incinération et valorisation énergétique sous forme d'un **Réseau de Chaleur Urbain** (RCU) qui alimente déjà **ATEMAX** (usine équarrissage)

au Passage d'Agen et doit à terme desservir la zone d'Agen SUD.

-Amélioration et modernisation du système de collecte (matériel moins polluant, tournées adaptées et nouvelle tarification) pour **faire face à la montée inéluctable des coûts de traitement.**

-Instauration d'une **tarification incitative**. Actuellement c'est la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** incluse dans la taxe foncière qui s'applique. Cet impôt calculé sur la valeur locative de l'habitation ne tient pas compte de la quantité des déchets produits ni des revenus. La mise en place d'une **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative** (TEOMi) a eu des effets rapides pour les **collectivités passées à celle–ci. Elles produisent en moyenne 134 kg/hab./an contre 263 kg / hab / an pour notre Agglo !** Si cette nouvelle formule était retenue, elle serait calculée avec une part fixe et une part variable liée au nombre de présentation de bacs sur l'année . Elle récompenserait les usagers les plus vertueux.

Faire évoluer les déchèteries en «pôles d'économies de ressources ». Cela permettait aux particuliers de réutiliser les apports des autres usagers mais aussi encourager l'activité ressourcerie sur les déchèteries. Il faudra mieux accompagner les professionnels pour s'inscrire dans l'économie circulaire (récupération de béton et gravats par exemple…).

Améliorer la communication envers usagers et professionnels pour mieux trier, réutiliser ou réparer. (cf guide du tri téléchargeable sur le site Agglo. www.agglo-agen.net)

Mettre l'accent immédiatement sur la réduction des déchets verts 100 000 € sont budgétés pour 2021 pour la fourniture de composteurs individuels et collectifs. Pour réduire nos déchets, l'usage de broyeurs par les communes de l'Agglo et les particuliers serait à encourager (aides ? primes ?).

Toutes ces propositions ont aussi un coût et des choix devront être faits en fonction des capacités financières de l'Agglo mais l'on peut agir individuellement sans plus attendre.

Municipalité dans l'action

Réduisons les biodéchets à Moirax

Les **biodéchets représentent 1/3 de nos bacs « verts », un gâchis car au final il faut incinérer ou enfouir !** Si vous disposez d'un jardin, et vous voulez composter vos **déchets de cuisine** et **déchets** verts **de jardin, l'Agglo finance à 100%** l'acquisition de **votre composteur** en bois d'une capacité de 400 litres. Il est mis à votre disposition, avec un **bio-seau**, sur simple **demande à notre numéro vert : 0800 77 00 47.**

Il est facile à transporter car remis sous forme de kit. Il faudra être patient car la pénurie (mondiale) pesant sur le bois

ralentit les livraisons.

Pour les habitants du bourg en partenariat avec l'Agglomération d'Agen, l'équipe municipale propose l'installation de **composteurs partagés sur les parkings nord et sud du village** (un courrier va leur être distribué). Ils permettraient, aux habitants vivant en appartement ou à ceux n'ayant pas la place d'installer un composteur individuel, de participer à l'effort collectif de réduction des déchets à la source. Le principe est que **chacun amène ses biodéchets collectés dans un bio-seau** (fourni par l'Agglo) et le déverse dans un composteur collectif.

Le compost pourra, à la demande, être redistribué entre chaque participant du bourg et pourrait aussi alimenter le projet des jardins partagés du parc du Prieuré.

Composteurs partagés

Salle des fêtes : bonne pour les spectacles

Vendredi 12 mars, Pierre ROUMAGNAN, acousticien et directeur de **idB Acoustique** est venu vérifier l'efficacité des travaux réalisés sur ses préconisations, par des bénévoles et agents municipaux moiracais (cf Bulletin n° 75).

Ses capteurs acoustiques ont enregistré la propagation des ondes à la faveur de l'explosion de ballons de baudruche. Le verdict est clair : **les réalisations en bois et la pose de panneaux acoustiques au plafond ont atteint intégralement les objectifs fixés.** Il y avait de la fierté dans les regards d'Henri BISSIERES, Michel GREGOIRE et Jérôme SCIÉ qui assistaient aux tests. Le spécialiste de l'acoustique a été

Le son haute qualité

admiratif de la qualité de la « **réalisation digne des meilleurs professionnels** » et **il a félicité tous les bénévoles** qui ont permis de mener à bien un tel projet ! Il ne reste plus qu'à attendre la réouverture des salles de spectacles, afin de réaliser soirées et banquets et apprécier les améliorations remarquables réalisées dans un lieu encore plus chaleureux.

Vivement demain !

Travaux lancés pour aménager le parking du Tinal

En cette fin mars débutent les travaux d'aménagement du parking du Tinal. **L'entreprise Laplume TP assure le terrassement** et des **tâcherons travaillant pour l'entreprise ESBTP assureront la pose des dalles béton alvéolées.** Ce parking permettra, une fois engazonné, aux habitants de la partie Sud de bourg de stationner hiver comme été. Les parents d'élèves pourront aussi utiliser ce parking et conduire à pied leurs enfants à l'école en sécurité.

A vos gants citoyens !

Les citoyennades (ordinaires) se poursuivent le premier samedi du mois, et rassemblent toujours une quinzaine de bâtisseurs, jardiniers …et autres citoyens amoureux de notre village.

Le cimetière a retrouvé un air de propreté qu'il avait abandonné depuis quelques temps. Toujours dans le même secteur, la prairie attenante a été débarrassée des ronciers qui débordaient des talus et des haies qui avaient pris leurs aises. Il a fallu trois demi-journées supplémentaires (citoyennades extraordinaires) à

La fin des prunus, en attendant la tonnelle de glycines

qui a permis d'en venir à bout en une matinée pluvieuse.

Henri TANDONNET et quelques équipiers munis de tronçonneuses, débrousailleuses ou cisailles pour en venir à bout. **La prairie** pourra être sereinement fauchée en juin et ce lieu **sera désormais accessible aux promeneurs** via le lotissement des Terrasses du Prieuré.

Les abords de la mare ont perdu leurs prunus pissardii, pour permettre le futur cheminement piétonnier qui sécurisera l'accès à l'école, c'est une nouvelle citoyennade « hors-programme »

Tous ces travaux de bûcheronnage, conjugués à ceux liés à

Atelier broyage

l'abattage de chênes dans le parc du Prieuré ont générés de nombreux déchets verts. Un broyeur professionnel a été loué et **une équipe s'est constituée pour procéder au broyage.** Le BRF (Bois réal fragmenté) permettra de pailler les végétaux de la commune .

La bétonnière a repris du service dans le parc, pour la citoyennade du 6 mars. **Les bâtisseurs ont achevé les murets et posé les deux jambages soutenant la toiture de l'appentis.** Un lieu idéal pour les futurs apéros conviviaux….Enfin, si un samedi matin vous êtes libre, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe, il n'y a pas de limite d'âge !... Contactez le 06 84 07 40 24 pour tout renseignement et notez les prochaines séances sur l'Agenda.

RDV samedi 10 avril !

La prairie nettoyée

Apéro au bar du parc !

La belle centenaire moiracaise !

Est-ce l'air de nos collines qui fait que, de mère en fille, on puisse atteindre le chiffre « magique » de 100 !
Ainsi **Madame Jeanne DUVIC née PENNARUN, 25 ans après sa mère Marie, a fêté ses 100 ans le jour de la St Valentin.** Quel moment mémorable, célébré dans la famille d'accueil Segura à Moirax où elle séjourne maintenant.
Bien coiffée, coquette, sans problème de motricité, Jeanne dit se sentir bien. Sa famille est restée proche, et c'est avec sa fille Huguette qu'elle a bu le champagne en présence de notre maire Henri TANDONNET et de notre première adjointe Catherine TENCHENI. Des fleurs et le « Petit dictionnaire amoureux de Moirax » le livre référent de Madame Mariette SEMELIN, ont permis de marquer cet anniversaire exceptionnel.
Dommage que les restrictions sanitaires n'aient pas permis de lui organiser une cérémonie digne de cet âge remarquable ! Souhaitons-lui une longue et paisible vie moiracaise.

La fièvre bâtisseuse est contagieuse !

Les travaux entrepris dans le village ont stimulé les ardeurs des habitants à participer à l'œuvre collective.
Rue Maubec, Marie-Line SABY et Henri BISSIERES ont décidé de réaménager leur jardinet. Henri a mis tout son cœur dans un muret en pierre du plus bel effet qui

accompagne la courbe de la rue. Marie-Line, jardinière avertie, a nettoyé et remanié les massifs.
Il semblerait qu'à l'autre bout du village, Michel GREGOIRE relève, à son tour, le défi en restaurant le mur de pierre entre la statue de la Vierge et la mairie.

A qui le prochain ?

Des rosiers anglais pour le jardin de cloître

De nouvelles couleurs dans le Jardin de Cloître pour le Printemps.
Après une première plantation l'année dernière, **Alexandre DURAND a tenu, une nouvelle fois, à offrir** en décembre dernier, **vingt rosiers** à la commune de Moirax. **Importés depuis la célèbre roseraie David Austin en Angleterre,** ces rosiers aux fleurs rose pâle et au parfum fruité (variété Olivia Rose Austin) remplaceront l'ancienne jachère fleurie.
Ils complèteront ceux de 2020 aux fleurs de couleur orange (variété Roald Dahl) qui parent la façade sud de la cour tandis qu'un rosier grimpant aux délicates fleurs jaunes (variété Malvern Hills) a pris place sur le mur à l'entrée de la cour, au pendant de la glycine centenaire.

Au total, ce seront 31 rosiers (pris à sa charge) plantés avec sa maman Frédérique qui orneront la cour du Prieuré de couleurs vives. Lors de la citoyennade du 9 janvier, l'équipe de bénévoles a déposé au pied des rosiers du broyat végétal «made in Moirax» qui permettra aux nouvelles plantations de grandir.

Mariette SEMELIN, membre de Moirax Céramique, a réalisé des plaquettes explicatives disposées devant les rosiers ainsi que devant les plantes et fleurs du jardin, afin d'informer les visiteurs, sur leurs variétés et propriétés médicinales.
La mairie de Moirax remercie ces deux amoureux du patrimoine pour leur investissement et espère que tout un chacun (humain comme animaux) respectera ce lieu chargé d'histoire. Cela serait bien dommage que le parfum de printemps du jardin soit masqué par les odeurs des déjections animales ! **Nous rappelons à tous les visiteurs de la cour qu'ils sont responsables de leurs animaux.**

La vie des associations

Changement de présidence à la société de chasse

Président depuis 19 ans, Michel CASAGRANDE a décidé de mettre fin à son mandat. Le samedi 9 janvier une assemblée extraordinaire s'est tenue dans la salle des fêtes afin de procéder à l'élection du **nouveau bureau désormais présidé par Jérôme SCIÉ .**

Les autres membres du bureau :

Vice-Président : DUMAS Patrick
Vice-Président : MAGRI Jacques
Trésorier : GITTON Georges
Trésorier Adjoint : GOBBINI Francis
Secrétaire : ARDAILLOU Bernard
Secrétaire Adjoint : DALL'AGNOL Serge

Les chasseurs ont repris leurs activités de battues **aux sangliers et chevreuils qui sans cela, prolifére-raient et feraient des dégâts**, labourant les pelouses chez les particuliers et endommageant les récoltes sur les terres agricoles. **Cette régulation est indispensable** également pour éviter les accidents de la route. Les associassions de chasse se chargent d'enlever les cadavres de ces animaux percutés par des véhicules en bord de route.

Voici les coordonnées de la société de chasse :
Tel : 06 73 00 45 37
societedechassemoirax47@gmail.com

Les associations trépignent

Actuellement, la vie de nos associations est le reflet des conditions actuelles : en attente. **Les assemblées générales, au cours desquelles le rapport moral et le rapport financier sont exposés, doivent se dérouler statutairement une fois par an.** Cette année, pour l'Association Fêtes et Loisirs (AFL) et Moirax-Tourisme, elles se sont déroulées par l'intermédiaire du courrier électronique, car les réunions traditionnelles en présentiel ne sont pas possibles.

Le président de l'AFL, Serge RICHARD, tout comme l'ensemble des membres de l'association, n'ose pas s'avancer sur la date du prochain rassemblement festif qui pourra être organisé dans la commune. Etant donné le nombre élevé de convives que chaque évènement de l'association rassemble à chaque rendez-vous, cela est hélas pour le moment impossible.

Pour Moirax-Tourisme, l'horizon est un peu plus ouvert, mais les choses ne sont pas faciles. La présidente, Irène RODIONOFF, vise la programmation de quatre concerts à partir de juin, et la traditionnelle exposition photos dont **le thème** de cette année est « **Amour de la nature », les 16 et 17 octobre.**

Les artistes moiracais de Klein d'Œil et Moirax céramique travaillent à leurs projets :
un Marché de Printemps pour Moirax Céramique. Une expo-vente de poterie, céramique, porcelaine, objets en bois, soie, bijoux, **se déroulera les 24 et 25 avril salle des associations.**
Les adhérents de **Klein d'Œil** se mobilisent pour leur exposition estivale dans le village.
Restons optimistes, nous avons toutes les infrastructures pour organiser des fêtes, des concerts et des expositions. Nous avons toutes les bonnes volontés qui ne demandent qu'à se mettre en action. Dès que nous aurons le feu vert, gageons que l'agenda des réjouissances se remplira rapidement !.

Atelier Moirax-Céramique au Prieuré

N'oubliez pas les Bouchons d'amour

L'opération de collecte continue sous le préau situé près de la mairie. Les **bouchons récoltés et recyclés financent l'achat de matériel pour personne handicapées.** Un exemple concret : un oncle gersois de notre première adjointe ayant des difficultés pour accéder à sa chambre au premier étage va pouvoir financer l'installation d'un «monte personne » . L'association apportera 1000€ à cet achat qui s'élève à 7000 €.

Le SDIS recrute

Le Service Départemental Service Incendie et Secours recrute de nouveaux volontaires.

Si vous êtes intéressés contactez les sur le site www.sdis47.fr/le-sdis-47

Village embelli, crottes de chiens abolies !

Depuis la fin du mois de novembre, notre village est en travaux. **Les rues se parent de leur nouveau revêtement et s'embellissent.** Bientôt les « frontages », disposés le long de certaines façades, vont être ornés de jolies plantations.
Vous aimez votre village, vous appréciez y flâner, vous aimez également vos animaux de compagnie (chiens, chats) alors…. **un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens : ramassez ses crottes !**

Evitez de le laisser divaguer seul et lorsque vous vous promenez avec lui, prenez le temps de « récupérer », ce qu'il a laissé sur la voie publique dans un sac plastique.
La même règle vaut dans le jardin de cloître et le parc du Prieuré, ainsi que dans les autres espaces verts publics. C'est en adoptant ce comportement citoyen, qu'appliquent déjà certains habitants, que votre chien sera plus facilement accepté dans le village et que les employés municipaux ne seront pas «em…bétés» lors des travaux de jardinage !
Prochainement, **le village sera doté de distributeurs de sachets pour les déjections animales,** pour que tous les usagers profitent en bonne harmonie de l'espace public, et éviter des mesures plus contraignantes.

Poubelles et incivilités

Les Points d'Apports Volontaires de l'entrée Sud du village sont régulièrement remplis par des personnes extérieures au bourg.
Ces deux PAV (ainsi que les deux autres du parking du Brulhois) **sont réservés à ceux du bourg ne disposant pas de bacs de tri verts et jaunes.**
Les sacs poubelles disposés au pied des PAV, par une personne indélicate, ont été éventrés par un chien qui divaguait. Preuve en est encore de la **nécessité des propriétaires de surveiller leur animal de compagnie.** Pensez aussi à rentrer vos bacs une fois la collecte effectuée.

La parole aux élus

L'opposition

Une feuille de route, à la mesure de notre commune :

La **ligne de conduite** de la municipalité est de **persévérer** à la recherche de **subventions pour l'aménagement du centre bourg**, mais surtout par la suite **en pensant à le faire vivre avec des commerces et l'artisanat.**

Les **remerciements vont aux bénévoles** qui ont consacré 69 journées à **améliorer l'acoustique et l'esthétique de la salle des fêtes**, en plus des chantiers citoyens et jeunes.

Nous sommes **très attachés à notre école**, son **dynamisme** où résonnent les rires des enfants lors des récréations, la **mise en place d'un conseil municipal des enfants.** Mais aussi, nous avons **conscience de la difficulté pour anticiper et adapter un protocole sanitaire dans l'urgence avec les parents d'élèves**.

- Malheureusement, les **associations qui assurent le lien social** dans l'année sont mises en sommeil à cause du virus, mais nous avons l'espoir qu'elles vont retrouver **leurs activités** indispensables le plus tôt possible.
Cette année sera aussi **l'occasion d'apporter des réponses concrètes à des problèmes de sécurité, d'accessibilité aux lieux publics, de transition énergétique et de poursuivre les rénovations**, en ayant un œil sur nos **capacités fiscales**.

- **Agissons pour une France moins fracturée, où l'on n'abandonne pas les territoires, plus sociale et solidaire pour lutter contre le sentiment d'isolement.**
Le **tout numérique** que l'on nous présente comme le **progrès et l'apanage du siècle** est écorné par ce confinement.

Nous avons la chance de bénéficier de la **proximité avec l'accueil à la mairie** avec une amplitude horaire élargie

- Les **diverses tergiversations** dans la gestion de la covid-19 ont **de lourdes répercussions sur l'économie, l'emploi et votre vie quotidienne. Nous apportons notre soutien,** aux salariés et particulièrement ceux de la Saviel, aux étudiants, aux restaurateurs, aux acteurs de la culture…

Hommage à Dominique BENOIS décédé, candidat sur notre liste « MOIRAX notre commune au cœur ».

Malgré ce contexte anxiogène, notre commune est portée par une vraie volonté de réussir pour 2021.

Prenez soin de vous

BARBIERO Daniel et CHEZAL Stéphane

La majorité

Parole d'une nouvelle élue : Nathalie EVEILLARD

Cela a fait, l'été dernier, 10 ans, qu'avec mes filles et mon mari, nous avons choisi de poser nos valises à Moirax.
Arrivant de Toulouse pour raisons professionnelles, nous cherchions un village calme, paisible, préservé mais aussi dynamique pour notre foyer. Moirax réunissait tout cela ! Outre son agréable cadre de vie et son riche tissu associatif, c'est son école qui nous a séduits, un établissement scolaire à taille humaine avec un enseignement de qualité. Très vite, je me suis attachée à votre village.
Nous avons alors cherché à nous installer de façon plus définitive sur la commune. Nous avons aussi décidé de nous marier à Moirax en 2012. C'était alors une évidence, nous avions trouvé notre « maison », notre « chez-nous ».
A mon arrivée, ne connaissant personne et ayant la famille loin, **je me suis investie activement dans l'Association des parents d'élèves, jusqu'en septembre dernier** (mes deux filles étant maintenant au collège). J'ai alors rencontré des personnes formidables, dynamiques et investies. Nous avons pu développer les activités de l'APE afin de financer des projets pour nos enfants. Une formidable expérience qui m'a permis de tisser des liens d'amitié très forts, un vrai soutien.
Nous nous sommes sentis très bien accueillis et intégrés rapidement grâce à l'APE et aux repas organisés par l'association Fêtes et Loisirs, aux citoyennades, aux activités de Moirax-Tourisme, du centre intergénérationnel… Notre village a une chance immense de compter autant d'associations, c'est un lien essentiel entre les habitants.
Mon dynamisme et l'envie de m'investir davantage dans la vie de la commune m'ont amené à accepter la proposition de Monsieur TANDONNET pour rejoindre son équipe municipale pour l'actuel mandat.
Il est primordial de préserver notre cadre de vie et de contribuer au dynamisme de notre village. Les jeunes générations sont les bâtisseurs de demain. Il est de notre devoir de leur montrer l'importance de participer à la vie de la commune comme tous les citoyens. La mise en place de chantiers citoyens des jeunes pour nos ados et du 1er conseil municipal des enfants va dans ce sens.
Au sein de l'Agglomération d'Agen, je participe à la commission locale d'évaluation des charges transférées, à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche.
Nous avons tous notre rôle à jouer. Les citoyennades organisées mettent en avant la solidarité et la cohésion de tous au service de notre commune, car c'est « notre maison ». Les économies réalisées permettront d'accomplir d'autres projets. Malgré les diminutions des dotations de l'Etat, **l'implication de l'équipe de la majorité municipale permet à Moirax de voir avancer tous ses projets de développement** par la recherche de subventions (rénovation du centre bourg, développement d'un centre intergénérationnel, rénovation de la salle des fêtes, de la mairie, étude d'une piste cyclable …) et **par la mobilisation de tous.**

AGENDA moiracais du printemps

Les manifestations annoncées ne pourront avoir lieu que si la législation le permet *en fonction des décisions préfectorales et nationales, en prenant en compte les gestes barrières et le nombre de personnes maximum autorisé pour les rassemblements.*

Avril

Jeudi 1er Avril Un vol de **Flamants roses** doit se poser sur la mare du village. RDV vers 12 h pour les observer .Pour fêter leur arrivée le jet d'eau sera réactivé.

Samedi 10 **Citoyennade** (travaux citoyens) 8h30 à 12h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Mercredi 14 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Echanges autour de livres (thé et café seront offerts - amenez un dessert maison !!) sur réservation.

Mercredi 14 **Contes au jardin** Site nature de Trotte-lapin de 10h à 12h

Mercredi 21 **Plouf à la rivière** de 10 à 12 h **Ma poubelle déborde, compost ou bokashi ?** Site nature de Trotte-lapin de 14h à 16h30. Réservez en ligne https://www.agglo-agen.net/

Samedi 24 **Trott'Rando** de 14 à 16h30 Site nature de Trotte-lapin Réservez en ligne

Samedi 24 et Dimanche 25 **Marché de Printemps de** Moirax Céramique. Expo-vente de Poterie, Céramique, porcelaine, objets en bois, soie, bijoux, etc...

Mercredi 28 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Echanges autour de livres (thé et café seront offerts - amenez un dessert maison !!) sur réservation

Mai

Samedi 15 **Citoyennade** (travaux citoyens) 8h30 à 12 h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Mercredi 19 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Echanges autour de livres (thé et café seront offerts - amenez un dessert maison !!) sur réservation

Juin

Mercredi 2 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Samedi 5 **Citoyennade** (travaux citoyens) 8h30 à 12 h - Rendez-vous dans le parc du Prieuré pour du jardinage ou des travaux de maçonnerie et charpente (en fonction des besoins). Apportez vos gants. Appelez le 06 84 07 40 24 si vous voulez des renseignements.

Samedi 5 Dimanche 6 **Foire aux livres** au Prieuré de 9h à 18 h

Samedi 12 **SSSuivez-nous !** Site nature de Trotte-lapin de 10h à 12h. Réservez en ligne https://www.agglo-agen.net/

Mercredi 16 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Samedi 19 **"Concert"** Catalina SKINNER et Pierre-Yves BINARD Eglise Notre Dame de Moirax

Mercredi 30 **"Goûtons nos livres"** Espace culturel 15h-16h30

Bulletin version papier et numérique *www.moirax.com*
Directeur de publication : Henri TANDONNET
Comité de rédaction : Frédérique DURAND, Philippe GALAN, Pascal MAHIEU, Patricia MONTEIL.
Périodicité trimestrielle : tirage à **530 exemplaires papier** et expédié en **format numérique** PDF à **41 personnes.** Le comité de rédaction assure l'intégralité de la conception du bulletin municipal. La distribution est assurée par les élus de la majorité et les services techniques.

Crédits photos pour ce numéro: L'équipe de rédaction + Michel GREGOIRE, Liliane MENESPLIER

Associations et particuliers : Envoyez vos informations à la rédaction via le courriel à *mairiedemoirax@wanadoo.fr* ou Tel mairie : 05.53.87.03.69